

SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER



Le Petit Ortigier



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITION 2019

SOMMAIRE

- . Le Mot du Maire : 1
- . Etat Civil 2017 : 2
- . Démarches Administratives : 3
- . Entreprise Parsejoux Palettes : 4
- . Aménagement paysager : 5-8
- . Travaux de voirie 2018 : 9
- . Le mot des agents : 10
- . Rentrée scolaire 2018-2019 : 10
- . École maternelle : 11
- Association des parents d'élèves : 12
- Jumeaux St-Pa : 13
- L'Ortigier en fête : 14
- Le Dojo de Saint-Pardoux : 15
- Promenade rando St-Pa : 16
- Club des mille fleurs : 17
- Sirtom : 18
- Information monoxyde de carbone : 19
- Comice Agricole 2019 - Cantine scolaire et Produits Locaux : 20

ACTION COM'19 REMERCIE TOUS LES ANNONCEURS DE LEUR CONTRIBUTION À LA RÉALISATION DE CE BULLETIN MUNICIPAL.

SITES WEB

Vitrine & E-Commerce
Référencement local



**COMMUNICATION
GOODIES - INFORMATIQUE**
www.actioncom19.com

Chris' DEP
SARL
19270 St Pardoux l'Ortigier
06 23 35 05 97
chrisdep19@gmail.com
Gerant: Christophe TEYTI

« Mes compétences à votre service »
Euronorm CANAL+ nordnet

Installer – Dépanner – Conseiller – Connecter – Rapidité – Proximité – Efficacité

- Domotique :** Aménagement de l'habitation, accessibilité, économie d'énergie, éclairage, volets roulants, Etc...
- Sécurité :** Contrôle d'accès, visiophone, alarme vidéo-surveillance, Etc...
- Réception TV :** Antenne terrestre, satellite, ADSL, internet par satellite, Réception pour camping-car, Etc...
- Confort :** Travaux d'électricité, chauffage, électronique domestique et mobile, travaux en hauteur, Etc...
- Multimédia** HiFi, vidéo, informatique et ADSL, internet par satellite, Etc...

Particuliers – Collectifs – Professionnels

ESTIMATION - ACHAT - VENTE

meg **A**gence[®]

consultants immobiliers



Sandrine DEGORCE

*Votre consultant à
Saint-Germain-Les-Vergnes*

 **06 26 30 16 19**



Suivez-moi sur
facebook

www.megagence.com/votre-consultant/sandrine-degorce/513



Bernard FARRUGIA - Maire

MAIRIE DE SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

Téléphone : 05 55 84 51 06

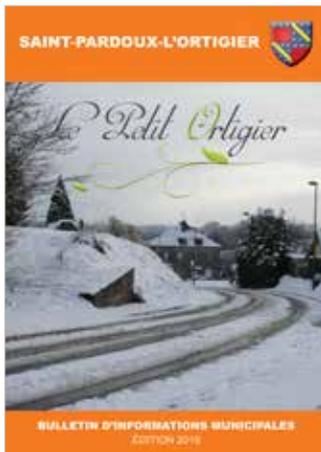
Télécopie : 05 55 84 99 79

Courriel : saint-pardoux-lortigier@mairie19.fr

LA POSTE

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05 55 23 86 26



Directeur de publication :

Bernard FARRUGIA - Maire

Réalisation :

Commission Information
de la Mairie de Saint-Pardoux-l'Ortigier

Mise en Page :

ACTION COM'19 - www.actioncom19.com

Dépôt légal :

Nombre de tirage : 250 exemplaires

Imprimerie :

IMPRIMERIE MAUGEÏN - 19000 TULLE

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

La commune, plus que jamais, reste le territoire que chacun connaît le mieux, critiqué ou apprécié.

La proximité revendiquée par les habitants est indispensable au "bien vivre ensemble".

Chacun de nous a besoin de projets, d'espoirs, de rêves... Entre le lien social et l'aspiration à construire le mieux, il existe une corrélation nécessaire.

Forts de notre expérience locale, l'équipe municipale et moi-même, nous efforçons à développer notre commune en tenant compte des règles de notre République.

Cordialement,

Bernard FARRUGIA.

Le Petit Ortigier

TARIFS MUNICIPAUX

SALLE POLYVALENTE

- . Habitant(s) de la commune : 180,00 €
- . Habitant(s) hors de la commune : 290,00 €
 - . Table : 2,00 €
 - . Chaise : 0,25 €
 - . Podium : 50,00 €

Sont demandés 2 chèques de caution :

- . 300,00 € pour le ménage
- . 500,00 € pour dégradation

TENNIS

- . Pour une heure : 3,00 €
- Les Tickets sont disponibles en Mairie et au «P'tit Commerce»

PÊCHE

Tarifs non définis pour la saison 2019



NAISSANCES :

- TANTY Simon , né à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) le 17 juin 2018 – La Bréjade
- BOU-AÏCHA Louna née à Brive-la -Gaillarde (Corrèze) le 10 juillet 2018 - Le Bourg
- RASPAL Diégo né à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) le 15 juillet 2018 - Les Quatre Routes
- BARATTO Adam (né à Saint-Pardoux-l'Ortigier (Corrèze) le 14 septembre 2018 - Maumont

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux aux bébés.

MARIAGES :

- THIERRY Pierre-Eric et CHASTAING Elodie : 23 juin 2018
- TANG Joseph et MOTH Charlotte : 15 septembre 2018
- FAURE Pierre et GUIRETTE Florence : 20 octobre 2018

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS :

- **2018**
- Mme COMBADIÈRE Germaine, Marie, Madeleine née BOURDELOUX - Les Palisses - 11 février 2018
- Mme LOUBÈRE née GEFFIER Ginette - Le Bois Lavialle - 15 août 2018
- Mme AUGIER née EMIER Michelle - Les Quatre Routes - 25 décembre 2018

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.



URBANISME

Certificats d'Urbanisme :

- Informatif : à déposer 2 exemplaires.
- Opérationnel : à déposer 4 exemplaires + 1 exemplaire si votre projet se situe en périmètre protégé (monument historique).
- Déclaration Préalable : à déposer en 2 exemplaires.
- Permis de Construire : à déposer en 5 exemplaires.
- Permis de Démolir : à déposer en 2 exemplaires.

Vous pouvez vous procurer les formulaires ainsi que la liste des pièces à fournir soit à la Mairie soit sur internet : <https://www.service-public.fr>



Avant toute chose pensez à vous assurer que votre projet est bien conforme avec le Plan Local d'Urbanisme sous peine de vous le voir refuser par les services de la CABB compétents.

PIECÈS D'IDENTITÉS

Carte Nationale d'Identité (CNI), Passeports :

Mairies compétentes pour recevoir les demandes de Cartes Nationales d'Identité et passeports biométriques proches de Saint-Pardoux-l'Ortigier :

- Brive la Gaillarde : 05 55 92 39 39
- Tulle : 05 55 21 73 00
- Malemort : 05 55 92 16 88
- Uzerche (sur rdv) : 05 55 73 17 00
- Objat : 05 55 25 81 63

PACS : S'adresser au secrétariat de la Mairie :

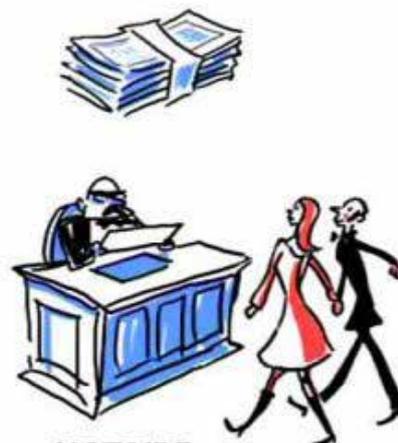
CONCLURE UN PACS



TRIBUNAL
D'INSTANCE



MAIRIE



NOTAIRE



**Olivier
PARSEJOUX**
Gérant



L'entreprise s'est installée à St-Pardoux-l'Ortigier le 2 janvier 2014 après l'avoir déménagée de Sainte-Féréole. Le choix de la commune s'est fait par l'accessibilité des axes autoroutiers de l'A 20 et de l'A89 pour le transport des marchandises et un bâtiment permettant des projets d'extensions que nous avons réalisés depuis. Nous avons commencé avec un chiffre d'affaire de 380 000€ et aujourd'hui il est de 1 200 000€. Cette progression s'est réalisée grâce à plusieurs investissements dont des machines automatisées. Aujourd'hui, nous sommes en train de faire installer un robot pour gagner en productivité et enlever de la pénibilité aux opérateurs. Nous avons encore plusieurs projets d'investissement, un séchoir pour le traitement NIMP15 des palettes pour l'exportation, un deuxième robot et faire goudronner la plateforme. A ce jour nous fabriquons des palettes en petite, moyenne et grande séries pour des entreprises locales et nationales.

Notre matière première en bois provient uniquement des forêts du limousin et représente 4000 M3 par an. Notre capacité de fabrication journalière est comprise entre 800 et 1200 palettes suivant le type et le format, et nos prochains investissements devraient nous permettre d'être à 2000 palettes par jour.

Contact : 05 55 85 62 56
www.parsejoux-palettes.fr



Aménagement paysager : Monument aux morts et jardin des mémoires

Il y a quelques temps, la municipalité de Saint-Pardoux-L'Ortigier a déplacé, pour des raisons de sécurité, le monument aux morts. Afin d'embellir la zone de commémoration, les élus ont fait appel au CFPPA de Tulle-Naves. Les stagiaires adultes en formation «Aménagement Paysager» ont rencontré l'équipe municipale sur le site, puis ils ont réalisé des plans, des croquis, un devis. Ils ont imaginé un jardin de mémoire où les générations se rencontrent et se racontent.

Alors, est venu le moment de présenter leur travail. Evaluer dans le cadre de leur formation « Brevet Professionnel en Aménagements Paysagers », les stagiaires ont eu à cœur de partager, de convaincre, d'expliquer mais aussi d'écouter. La présentation faite, est venu le moment de l'échange, des questions et surtout des solutions autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. Elus, formateurs et stagiaires ont réalisé le premier objectif du « jardin des mémoires » : Créer un lien social.

Les futurs paysagistes étaient venus avec une surprise. En plus de l'espace commémoratif et intergénérationnel, ils ont imaginé, sur une parcelle adjacente, un sentier éducatif autour de l'eau, la nature, le patrimoine.

1 Présentation du projet d'aménagement

À Saint-Pardoux-l'Ortigier, la municipalité a décidé de déplacer le monument aux morts dans un souci de sécurité.

Dans une optique de développement du territoire, elle a fait appel au CFPPA de Naves afin de promouvoir la formation professionnelle des élèves paysagistes.

Nous sommes donc venus sur le site où nous avons rencontré Monsieur le Maire et son équipe municipale qui nous ont formulé leurs demandes. Il s'agit d'aménager la terrasse où est située le monument aux morts.

Pour améliorer le site et le sécuriser, il nous a été demandé de proposer un aménagement. Celui-ci doit prendre en compte la capacité d'accueil lors des commémorations, la sécurité de tous, l'intégration à l'existant, justifier l'orientation et l'emplacement du monument.

Afin de réaliser cet aménagement, nous avons dû nous imprégner de l'essence de votre village. Aussi nous allons vous présenter nos recherches propres à Saint-Pardoux-L'Ortigier.

Dans un premier temps nous parlerons du site en lui-même, et enfin nous vous proposerons un aménagement correspondant à vos attentes.

Ces projets d'aménagement ont permis aux stagiaires de la formation professionnelle de passer de la conception à la réalisation et d'appliquer sur le terrain les techniques paysagères.

Pour Saint-Pardoux L'Ortigier, il s'agira d'un lieu de rencontre et de partage où les larmes et les sourires tisseront un lien invisible au cœur des générations.





Devant la mairie, Le Maire et son équipe municipale accueillent les stagiaires de la formation BP Aménagement Paysager, les formateurs et le directeur du CFPPA de TULLE-NAVES



AUJOURD'HUI



AVANT



APRÈS



De la Terre à la Lune

La période des examens est pour les stagiaires en aménagement paysager celle des fins de chantiers. Celui confié par la municipalité de Saint-Pardoux-l'Ortigier est né à l'hiver 2017. Il a permis d'aborder toutes les étapes de la création, allant de la conception à la réalisation. Composé d'une part du «jardin des mémoires» évoluant autour de la stèle commémorative et orienté vers la transmission du passé pour construire la paix et d'autre part d'un sentier éducatif sur le terrain adjacent. Ce sentier fait découvrir aux enfants les bienfaits des plantes, l'importance de la nature et le respect de soi et des autres. En suivant le guide «Têtard», un personnage amusant et évolutif, les enfants et les adultes pourront s'étonner d'un massif d'orties, d'un talus de simples, un bassin, un chemin sans fin, un lavoir et pour finir une fusée Jules Verniemie équipée en hôtel à insectes. Une visite de la Terre à la Lune.

L'équipe municipale, le CFPPA de Tulle-Naves et les apprenants ont pu échanger sur cette expérience d'un chantier de A à Z.

Le jardin des mémoires et le sentier de Têtard ont permis aux futurs paysagistes de s'exprimer, de se découvrir et d'être évalués en vue du diplôme. Ce site servira également aux futures sessions pour s'entraîner à l'entretien d'espaces verts et à la reconnaissance des végétaux. Ce jardin a une histoire désormais et les plus belles sont encore à écrire.

C'est autour du pot de l'amitié que tous les acteurs de cette réalisation ont conclu cette remise de chantier.



Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé, cette année, nous devons rendre accessibles les différents accès aux salles de classes ainsi qu'à la cantine aux personnes à mobilité réduite. Afin de préserver une cour d'école digne de ce nom, et au vu de la topographie du site, nous avons apporté un remblai pour rattraper le niveau des seuils afin de supprimer toutes les marches d'escalier. Après avoir remodelé le profil, un enrobé à chaud a été réalisé pour la finition. Le repositionnement de la barrière amène plus de confort et de sécurité pour les enfants ainsi que pour les bus de ramassage scolaire. Le montant de ces travaux s'élève à 15 000 euros.

Ainsi tous nos bâtiments communaux sont en conformité par rapport à la loi de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public.

Pierre FAURE



Suite à une reconversion professionnelle, début Septembre j'ai rejoint l'équipe communale en tant qu'agent d'animation au sein de l'école maternelle.

Mon travail consiste à surveiller les enfants dans la cour et la cantine pendant la pause méridienne, à assister la cantinière lors du service repas, à surveiller les enfants lors de la sieste ainsi que de la garderie du soir et d'en gérer l'animation.

Travailler avec les enfants cela demande de l'investissement, de la rigueur, de la patience, de la disponibilité et une bonne écoute, mais c'est un réel plaisir et un enrichissement de travailler au quotidien avec eux.

Sylvie BARDON



RENTRÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Beaucoup de changement cette année pour la rentrée scolaire.

- Nous repassons à la semaine de 4 jours, ce qui remet en question quelque peu l'organisation en place.
- Le départ de Madame Virginie SORNET, Directrice de l'école, pour une autre mission et remplacée par Madame Nathalie Roche.
- Le départ de Madame Catherine Saison vers une reconversion professionnelle, ce qui a amené à effectuer un nouveau recrutement, repositionner le personnel au sein de l'organisation. De ce fait, Madame Fernandes, depuis la rentrée, occupe le poste de Madame Saison. Madame Dumas a pris celui de Madame Fernandes. Madame Bardon, nouvellement recrutée, gère la garderie du soir.

L'effectif des élèves de l'école de Saint-Pardoux-l'Ortigier, pour cette année, est de 40 élèves répartis de la sorte : 20 élèves en petite section plus 1 en très petite section et 19 élèves en moyenne section. Au sein du RPI, l'effectif total est de 157 élèves répartis sur les 3 écoles. Cet effectif resterait stable pour l'année à venir : environ 160 enfants.

Pierre FAURE



Regroupement Pédagogique Intercommunal SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER - SAINT-BONNET-L'ENFANTIER - SADROC

Ils étaient 40 ce lundi 3 septembre à se retrouver sur les bancs de l'école maternelle, la gorge un peu nouée, il faut bien l'avouer ! Petites angoisses très vite effacées car la répartition pédagogique de cette année offre des conditions de travail optimales ; les Grandes Sections de maternelle étant accueillies par l'école de SAINT-BONNET. De plus, suite aux travaux de mise en accessibilité effectués dans la cour cet été, les élèves bénéficient dorénavant d'un nouvel espace de jeux aux dimensions confortables.

L'ensemble du RPI fonctionne depuis la rentrée en semaine de 4 jours, le mercredi étant redevenu vacant, 21 élèves sont accueillis dans la classe de Laurence AUGER, accompagnée de Christine FERNANDES qui assure les fonctions d'ATSEM. Une récente inscription en Toute Petite Section pour la rentrée de janvier 2019 remonte à 2 le nombre de TPS dans la classe. En charge de direction pour cette année scolaire, Mme AUGER bénéficie à ce titre d'une journée de décharge par mois assurée par Anne-Laure CHAVANEL.

Nathalie ROCHE, qui a rejoint l'équipe enseignante du R.P.I. en septembre, prend en charge 19 élèves de Moyenne Section. Elle est secondée par Émilie DUMAS.

Sylvie BARDON, employée municipale, assure la garderie du soir et intervient notamment pendant la pause méridienne (12h00-13h20) aux côtés de la cantinière Marie-France LOCHE qui s'applique à la préparation de quelques bons petits plats.

Pour cette année, le thème de travail choisi est «l'environnement» et différentes activités sont déjà programmées pour jaloner l'année. Différents spectacles seront présentés aux enfants: « Voyage au pays des poubelles » de La Compagnie «les Miettes» ou «Le trésor de Calico Jack une aventure au fil de l'eau» d'Isabelle BESSE... Le travail effectué tout au long de l'année aboutira à un spectacle musical présenté par les enfants lors de la fête de l'école et permettra de partager un moment de convivialité. Spectacle de qualité et apprécié chaque année par tous comme en témoignent les photos de la représentation de juin dernier. C'est Guyom Touseul, artiste musicien, qui avait accompagné l'école dans cette expérience et qui réitère l'aventure pour cette année!

Après dix années passées à l'école pour Virginie SORNET en tant que directrice et plus du double pour Cathy SAISON sur le poste d'ATSEM, toutes les deux ont choisi de suivre pour cette année au moins une nouvelle voie professionnelle en demandant chacune une mise en disponibilité. Un grand merci à elles pour le travail accompli et souhaitons leur un bel épanouissement dans leur nouvelle vie !



L'APE (Association des Parents d'Elèves) permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenants musique, cinéma, théâtre, voyages scolaires etc....). Pour cela, les bénévoles ont organisé pour l'année scolaire 2017/2018 un concours de belote, un loto, une vente de chocolat et lunch box.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 21/09/18 et les membres du bureau de l'association des Parents d'Elèves du RPI sont :

- La présidente : Mme RISACHER Sandrine
- La vice-présidente : Mme GHILARDI Sophie
- La trésorière : Mme BRAIDY Carole
- La trésorière adjointe : Mme CHEYPE Amandine
- La secrétaire : Melle PORTAS Laetitia
- La secrétaire adjointe : Mme BOURG Marine

Cette année l'APE a déjà organisé le 1er « vide ta chambre » qui s'est déroulé le 25 novembre dernier, la commande de chocolat de Noël ne devrait pas tarder à être livrée aux gourmands, le concours de belote aura lieu à la salle des fêtes de Sadroc le 3/02/19 et un loto sera organisé le 11/05/19 à la salle des fêtes d'Estivaux.

Un compte est toujours ouvert au nom de l'APE à la SIRMET de BRIVE donc si vous souhaitez vous « désencombrer » n'hésitez pas ! Venez « aimer » notre page Facebook « APE RPI » et partager vos idées.

Nous tenons à remercier la mairie pour son soutien et tous les membres actifs et bénévoles. Nous rappelons à tous les parents d'élèves que votre aide est précieuse, n'hésitez pas à rejoindre l'association ou vous libérer quelques heures lors des manifestations.





Les 7 et 8 juillet 2018, Jumeaux St-Pa a organisé son deuxième rassemblement. Malgré un choix de dates toujours très délicat, avec un grand nombre de manifestations aux alentours, voire dans la commune même, ces deux jours se sont déroulés dans une ambiance festive et conviviale et surtout, les jumeaux et leurs familles ont répondu encore plus nombreux à ce rendez-vous.

Suite à notre assemblée générale du vendredi 7 décembre dernier, nous avons décidé de modifier le déroulement et peut-être la fréquence de cette manifestation. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de la suite qui sera donnée à cet événement.

Nous remercions très vivement les municipalités de SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER, de CHANTEIX et de SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES ainsi que toutes les personnes qui nous ont, encore une fois, apporté leur aide et leur soutien.

L'association Jumeaux St-Pa vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.



L'association «L'Ortigier en Fête», dont l'objectif est de créer un lien entre les habitants de Saint-Pardoux-L'Ortigier et des communes environnantes grâce aux animations qu'elle organise, vient de fêter sa troisième année d'existence.

L'assemblée générale réunie le 21 septembre dernier, a présenté son bilan moral et financier. Cette réunion a permis de faire le point sur les diverses animations qui ont été organisées cette année et de recueillir l'avis des personnes présentes.

En effet, quatre manifestations ont été proposées :

- Le Bal-Karaoké du printemps avec assiettes de tapas le 28 Avril 2018.
- Une soirée « Finale du Top 14 » autour de grillades le 04 Juin 2018.
- La fête votive du dernier week-end de l'été avec pétanque, scène ouverte, repas et concert le 25 Août 2018.
- Une soirée « Beaujolais Nouveau » autour d'un repas le 17 Novembre 2018.

Le bureau a été renouvelé et se compose comme suit :

- David ANGLES-BESO, Président d'honneur.
- Christophe PERRIER, Président.
- Anaïs MARTINAT, Vice-présidente.
- Ludovic SERPIN, Trésorier.
- Laurent LOUBERE, Trésorier adjoint.
- Régis AUMAITRE, Secrétaire.
- Vanille SERPIN, Secrétaire adjointe.

Pour l'année 2019, le bureau travaille activement sur plusieurs projets, notamment la pérennisation des événements marquants ainsi que de nouvelles animations pour divertir un public que nous espérons toujours plus nombreux.

Les membres du bureau profitent de cette tribune ouverte aux associations communales pour remercier l'ensemble des personnes qui ont activement participé à l'organisation de ces manifestations.

Nous souhaitons rappeler que notre association a pour volonté de rassembler les générations autour d'activités variées tout au long de l'année. Nous espérons que les prochaines animations proposées donneront envie aux habitants de notre commune de venir se distraire dans une ambiance conviviale.

À bientôt à Saint Pardoux !



Depuis la journée « Portes Ouvertes », le Dojo a eu une affluence d'inscriptions et a ouvert un cours débutants de Qi Gong le jeudi soir de 18h30 à 20h00, en plus du cours « anciens » le mercredi soir de 19h00 à 20h30, discipline basée sur le bien-être, la coordination, la respiration et l'entretien de soi.

Les 2, 3 et 4 novembre, le KOBUKAN DOJO de St Pardoux s'est mobilisé pour accueillir les pratiquants d'Arts Martiaux venus participer au stage pluridisciplinaire et anniversaire. L'Association SHINGITAL RYU créée par Hanshi Patrick DIMAYUGA, gradé dans plusieurs disciplines et maintenant disparu, est représentée par le Dojo au sein d'organisations internationales de haut niveau.

Des pratiquants venus de Bavière (1300 kms), de Belgique et des environs pour partager leurs disciplines et rencontrer les Maîtres venus enseigner. Le Dojo a ainsi reçu Hanshi Reiner BRAUHARDT (8è Dan Aïkido), Hanshi Yves RAMAECKERS (8è Dan Judo, Jujutsu), Renshi Rainer MARB (4è Dan laido et Karaté) et les enseignants du Dojo Renshi Franck JAUBERT (5è Dan laido et 3è Dan Aïkido) et Tashi Dominique BOSC (Gepa 1 Supérieur Qi Gong Nho Long).

Tout s'est déroulé avec le sérieux d'une étude approfondie des différentes disciplines : Aïkido, Bokken (sabre en bois), laido (sabre), et Qi Gong, dans la bonne humeur de ceux qui aiment partager leurs connaissances sans contraintes de fédérations ou de clivages. C'est cette ambiance qui fait la réputation du Dojo auprès de tous ceux qui y séjournent et qui y reviennent, et en plus la météo était au rendez-vous.

Le Dojo existe depuis 13 ans maintenant, et depuis cette année il s'ouvre à diverses activités, comme des «Salons cocooning», (pour se détendre) et des ateliers divers, (même pour les enfants), ainsi qu'une exposition permanente de bijoux en pierres naturelles.

Pour tout renseignements sur les disciplines et les horaires,
contactez Myriam DIMAYUGA au 06 61 34 38 20 ou par mail : mdimayuga@free.fr
Pour les salons et ateliers, contactez Christelle DIMAYUGA
au 06 50 00 29 02 ou par mail : chris.sakura@yahoo.fr



Depuis 16 ans, Rando Saint-Pa, association affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, propose à ses adhérents des randonnées encadrées par des animateurs expérimentés. Cette activité est proposée à une population de tous âges et rayonne largement hors des limites de la commune.

Le nombre d'adhérents reste stable et compte une soixantaine de licenciés.

Deux randonnées hebdomadaires de difficulté moyenne :

- mercredi après -midi.
- samedi après-midi.

Une troisième randonnée dite «rando douce» est venue compléter l'offre le samedi après-midi. Celle-ci permet à chacun de participer, à la hauteur de ses moyens physiques, à la pratique et aux bienfaits de la marche.

Les plannings mensuels des sorties sont affichés à la mairie.

Rando Saint-Pa est très impliquée, au niveau local, pour l'entretien des parcours de randonnée. Elle est également présente au niveau du Comité Départemental et contribue à l'entretien et au balisage du GR 46 dans sa portion entre Chamboulive et Le Saillant.

L'association intervient à la demande d'autres clubs du département pour la sécurisation des manifestations organisées sur leurs territoires :

- 19 juin 2018 : randonnée découverte autour de Brantôme, déjeuner dans une ferme auberge puis croisière sur la Dronne.
- 28 octobre 2018 : randonnée de la châtaigne. C'est la manifestation phare de l'association qui est reconduite chaque dernier dimanche d'octobre. Cette année, malgré le mauvais temps qui a partiellement perturbé la journée, de nombreux randonneurs sont venus découvrir les parcours créés pour l'occasion. Tous les membres du club ont participé à la réussite de cette journée.

Président : Michel Bardon
Trésorière : Nicole Piron
Secrétaire : Nicole Juge Bricout

Renseignements : 06 25 24 52 06 ou 06 87 22 81 00



N'ayant pu constituer un bureau pour la saison 2018, nous avons décidé de nous donner le temps de la réflexion tout au long de cette année en mettant le club des Mille Fleurs en veille.

Au terme de cette période, nous devons nous revoir pour étudier les possibilités de relancer notre club et essayer d'imaginer une nouvelle dynamique pour le futur.

Nous allons organiser notre assemblée générale annuelle en présence des représentants de la commission « fêtes et cérémonie » de la municipalité. Le bureau, dans son ensemble, est démissionnaire. L'objectif est de reconstituer un bureau, et ensuite, voir quelles activités, il serait possible de réaliser au sein du club, mais aussi quels partenaires pourraient apporter une aide dans cette démarche (Instance de gérontologie, familles rurales...).

Nous comptons sur vous tous pour redonner un nouveau souffle à notre club. Soyons le plus objectif et créatif possible afin de nous retrouver pour de nouveaux moments d'échanges et de partages conviviaux.



CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LIMOGES

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

www.defense.gouv.fr/jdc

**f DEFENSE
.GOV.FR**

Centre du Service National

88, rue du Pont Saint Martial
CS 93220

87032 LIMOGES cedex 1

Téléphone : 05 55 12 69 92

du lundi au jeudi de : 8h00 à 11h45 / 13h30 à 16h00

le vendredi : 8h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

Courriel : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

<http://www.mon-service-public.fr>



Le SIRTOM simplifie votre geste de tri

Nous vous l'annonçons en fin d'année 2018, c'est désormais chose faite !

Aujourd'hui tous les emballages se trient.

Depuis le 1er janvier, vous pouvez déposer tous les emballages ménagers sans exception dans les contenants de tri jaunes : emballages en métal, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique sans exception.

Quelques exemples : bouteilles et flacons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore sachets de brioche...

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage. Il ne faut pas déposer dans le contenant de tri les objets, quel que soit leur matériau.

Ce changement va engendrer une quantité supplémentaire d'emballages dans les contenants de tri jaunes. Afin de libérer de l'espace pour ces nouveaux emballages et maintenir la qualité des papiers, nous vous préconisons de déposer tous les papiers dans les bornes de tri bleues déployées sur le territoire. Ces papiers seront ensuite directement acheminés chez les papetiers.

Pour faciliter votre geste de tri, vous allez recevoir une documentation pour vous accompagner dans la gestion de vos déchets. Par ailleurs, si vous êtes équipés de bac(s) individuel(s), nous vous invitons à demander les adhésifs des nouvelles consignes de tri auprès du SIRTOM ou de votre mairie.

Grâce à votre geste de tri, le SIRTOM agit en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : trions plus et mieux !



Jours de collecte sur Saint-Pardoux-l'Ortigier

- Bacs ordures ménagères : lundi
- Bacs de tri : un jeudi sur deux

Les horaires de ramassage étant variables, nous vous recommandons de sortir votre bac la veille au soir.



Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est systématiquement reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
jour férié lundi ou mardi : collecte reportée au mercredi			→		
jour férié jeudi ou vendredi : collecte avancée au mercredi			←		



Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint **Comment prévenir les intoxications**

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes **Comment prévenir les intoxications**

- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr



Cette année, la commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER a le privilège de recevoir le comice agricole d'arrondissement. Pour vous donner une idée de l'importance de cette manifestation, le comice cantonal que nous recevons habituellement représente 6 communes pour 1 224 habitants, alors que là, cela va représenter 97 communes pour une démographie de 128 863 habitants.

Bien-sûr, une organisation exceptionnelle en coordination entre l'association du comice agricole cantonal et la commune de St PARDOUX L'ORTIGIER va être mise en place. En effet, plus de 200 bêtes à cornes devront trouver leur place, ainsi que des brebis, des chevaux, des ânes, de la volaille et bien d'autres choses dont vous pourrez profiter ce jour-là. Ce sera le moment aussi de découvrir ou redécouvrir les anciennes machines agricoles et tout le savoir-faire des paysans de l'époque.

Des surprises seront présentées tout au long de cette journée qui devrait se poursuivre en soirée avec le concours des associations communales.

Tout cela étant en préparation, je ne peux pas vous en dire plus. Le conseil municipal souhaite vous voir nombreux et nombreuses ce jour là afin de partager un moment agréable.

D .ANGLES



Comice Agricole de Saint-Pardoux-l'Ortigier 2013

CANTINE SCOLAIRE ET PRODUITS LOCAUX

L'Agglo de Brive et la Chambre d'Agriculture de la Corrèze décident d'engager en commun un projet pour l'approvisionnement des collectivités en produits locaux de proximité et notamment l'approvisionnement des cantines de l'agglomération du bassin de Brive.

A ce jour, 23 communes sont entrées dans la démarche « Corrèze à table » :

- Cublac, Mansac, Yssandon, Brignac La Plaine, Charrier-Ferrière, Larche, Saint-Cernin-de-Larche, Perpezac-Le-Blanc, Allasac, Malemort, Chasteaux, Vignols, Cosnac, Saint-Pantaléon-de-Larche, Juillac, Turenne, Nespouls, Saint-Viance, Lissac-Sur-Couze, Noailles, Saint-Bonnet-l'Enfantier, Varetz, Sadroc.

L'Agglo de Brive et la Chambre d'Agriculture se donnent comme objectif 24 communes ayant contractualisé la démarche fin 2018.

La démarche consiste à identifier des producteurs locaux en capacité à fournir les cantines de l'Agglo de Brive et à les mettre en relation avec les collectivités.

La chambre d'Agriculture accompagne également la commune et plus particulièrement le personnel de restauration scolaire et met à disposition les visuels des marques «A table avec les produits origine Corrèze» auprès des mairies participantes.

Ce vendredi 7 décembre 2018 à 18h, la commune de Saint-Pardoux-l'Ortigier signe son engagement dans la démarche en signant avec les producteurs locaux suivants :

BY CLEMENT - Clément TALLERIE - Varetz	Légumineuses (quinoa, lentilles, pois cassés)
LA LAITERIE DE LILY - Franck DELMAS et Vincent DUFAURE - Ussac	Fromages et Yaourts
UN BRIN DE CHEVRE - Virginie CAGNON - Perpezac-Le-Noir	Fromages de Chèvres
Patrick MALAGNOUX - Saint-Pardoux-l'Ortigier	Légumes
LUNATELI - Leslie et Thierry LAROZE - Donzenac	Pâtes
GAEC La Martinerie - Stéphane PARVAUD - Sadroc	Produits laitiers
LA FERME DE LA PRADE - Jérôme BREUIL - Allasac	Produits laitiers

Extrait du dossier de Presse de l'Agglo de Brive - Photos de la cérémonie sur la couverture de fond du bulletin.



GARAGE DE LA CROIX DE FER

Eurl DELY

Dépannage 24h sur 24 agréé automobile

Taxi toutes distances

STATION ELAN
24 h / 24



Sortie 46 - La Croix de Fer

19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. 05 55 84 51 67 - Fax 05 55 85 00 71

DEF

06 40 56 08 18
05 55 84 96 63

E-Mail
damboetfreres@orange.fr

Reprise de la Scierie BOUYGE

DAMBO ET FRÈRES
SCIERIE - EXPLOITATION FORESTIÈRE

Route de Tulle - 19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

PARSEJOUX PALETTES




Les Escours
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. 05 55 85 62 56
Courriel : olivierpalettes.19@gmail.com

www.palettes-parsejoux.fr

OCP

OCP Périgord-Limousin
Route Départementale n°7
Les Quatre Routes
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
www.ocp.fr

Les Coquelicots

HÔTEL *** RESTAURANT
Laurence et Alain Bergaud

PISCINE - TERRASSE D'ÉTÉ OMBRAGÉE

A20 - Sortie 46 (Perpezac-le-Noir) ou Sortie 47 (Sadroc)
La Croix de Fer - 19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. : **05 55 84 51 02** - Fax : 05 55 84 50 14
email : les.coquelicots@orange.fr - www.hotel-coquelicots.fr

Le Petit Commerce

Restaurant - Epicerie - Bar

Pizzas à emporter tous les week-ends sur commande
Plats cuisinés à emporter
Vendus sitôt et le lundi tous les dimanches midi à emporter sur commande
Menus de jour de lundi au vendredi midi

Horaires d'ouverture
Lundi : 7h45 - 19h00
Mardi au Samedi : 7h45 - 20h00 (Navi 19h45)
Dimanche : 9h00 - 13h00

La Bourg
19270 ST-PARDOUX L'ORTIGIER
05 55 18 79 81



Le chenil du clos des Jarousses

La Pension - L'Élevage - Le Dressage

19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. 06 19 45 29 12 - www.chenil-jarousses.fr

AVENIR MANUTENTION

VENTES ET LOCATION DE CHARIOTS ÉLEVATEURS ET BACCULES
CARTEBLEUSE (SAVOIR QUALITÉ)

David DELTEIL
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
05 55 23 26 21

WWW.AVENIR-MANUTENTION-CHARIOT-ELEVATEUR.FR

Baoli **STILL**

TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLES - ETANGS - PISCINES

LAVAL

JEAN-JACQUES

Aujou
19270 SAINTE-FEREOLE
06 82 66 59 76
05 55 85 74 41



www.laval-tp-etangs.fr

TAXI

06 85 03 25 92

ALLO TAXI PERPEZAC LE NOIR
Mme. Michèle MOIREZ

Transports privés et médicaux Le Bariolet
19410 PERPEZAC LE NOIR

Pimont **POMPES FUNÈRES LIBRES DE TULLE**

Organisation générale - Funérarium - Contrats de prévoyance
Articles funéraires - Marbrerie - Entretien de sépultures

MAGASIN / BUREAU
1 Quai Alfred de Chambrard
93000 TULLE
Tél. 05 55 28 14 59 / Fax 05 55 20 29 73
pimont@orange.fr

FUNERARIUM
Route de Poissac
93330 CHAMEYRAT

SARL POIGNET LACOMBE

EXPLOITATION FORESTIÈRE
BOIS DE CHAUFFAGE

Frédéric POIGNET
06 49 92 90 36
Bastien POIGNET
07 70 15 91 91

Roumegeat- 19500 TURENNE - 05 55 85 30 08
La Beylle - 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Email : poignet.frederic@orange.fr



de Toit en Toit

DEMOUSSAGE
RESSUIVAGE - ZINGUERIE

DEVIS GRATUITS

Jean-Luc CLAVEL
ARTISAN COUVREUR

www.clavel-toiture-19.fr

Lachèze
19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES
05 55 20 62 53 - Port. 06 13 21 21 79
Courriel : claveljean-luc@laposte.net
N° SIRET : 518 066 113 0011 - APE : 4319B



E.L.E.C 19

Electricité générale et Plomberie

Lionel CATHELY
lionel.cathely@gmail.com

Chaleil
19600 ST-CERNIN-DE-LARCHÉ
Tél. 05 87 49 41 53 ou 06 32 40 17 51



AM Alexandre Malagnoux Maçonnerie

Maçonnerie
Neuf & Rénovation
Pierres - Rejointoiement

19410 St-Bonnet-L'Enfantier **06 98 95 29 25**

Le spécialiste de votre maison

MAP
Mousset Alexandre Plâtrerie

Plaquiste - Jointeur
Plâtrerie traditionnelle
Poseur menuiserie int / ext

Perpezac Le Noir

alexandre.map19@gmail.com **06 61 62 45 40**



La Graniterie Corrèzienne

TREILLE ET FILS

Marbrerie - Colombariums - Monuments funéraires - Plan de travail
Restauration et Nettoyage de caveaux - Gravures sur granit

Devis Gratuits
Délais respectés

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 32 85 ou 05 55 29 38 35
Courriel : lagraniteriecorrèzienne@orange.fr

www.treille-marbrerie-monuments-funeraires.fr



MAZY FRÈRES

MENUISERIE
AGENCEMENT
ESCALIERS
CUISINES

contact@menuiserie-mazy.fr
www.menuiserie-mazy.fr

Rue de Bellevue - 19310 SAINT-ROBERT
Tél. 05 55 25 21 53 - Fax 05 55 25 20 16

